



Activités de l'APC : la scène canadienne

Colloque régional de l'APC au Manitoba

Une trentaine de délégués et d'observateurs ont assisté au colloque régional canadien annuel de l'APC à Winnipeg, du 16 au 19 octobre 2008. En raison des élections fédérales du 14 octobre, aucun délégué de la Chambre des communes ou du Sénat n'a pu y assister, mais les assemblées législatives de toutes les provinces, sauf le Québec, y ont envoyé des délégués.

L'hôte du colloque a été le président **George Hickes** du Manitoba. Plusieurs autres présidents étaient également présents : **Bill**

Barisoff (Colombie-Britannique), **Roy Boudreau** (Nouveau-Brunswick) et **Roger Fitzgerald** (Terre-Neuve-et-Labrador).

Le premier sujet abordé avait trait à l'écart entre les milieux rural et urbain et a été l'objet d'une présentation de **Ralph Eichler**, député du Manitoba. **Robert Henderson** et **Sonny Gallant**, députés provinciaux, ont animé une séance sur les initiatives de développement rural à l'Île-du-Prince-Édouard.

Elizabeth Marshall, députée à la Chambre d'assemblée de Terre-Neuve-et-Labrador, a fait état des travaux du comité de vérification de la province, tandis que **Laura Ross**,

députée de la Saskatchewan, a parlé du problème de recrutement du personnel infirmier et de maintien des effectifs.

Le dernier sujet a été le rôle des projets de loi d'initiative parlementaire et des politiques gouvernementales. **Linda Jeffrey**, députée à l'Assemblée législative de l'Ontario, a présenté un exposé sur ce sujet.

Outre les séances, les membres ont pris part à des activités culturelles. Ils ont pu ainsi assister à une représentation de *Corner Gassed* au Celebrations Dinner Theatre. Au dernier dîner organisé par le président Hickes, quatre groupes se sont produits : Fabuki Daiko (tambours japonais), les Prairie Heath Dancers (danse folklorique irlandaise), la Chingwu Athletic Association (danse du dragon – Chine) et la Summer Bear Dance Troupe (danse autochtone).

Les délégués et observateurs invités ont exprimé leurs remerciements au président Hickes, aux coordonnatrices du colloque, **Michèle LaPointe** et **Ellen Douglas**, ainsi qu'à tout le personnel législatif, dirigé par **Patricia Chaychuk**, pour avoir fait de cette rencontre un franc succès.

Nouveau président de l'Assemblée législative du Nunavut

Le nouveau président de l'Assemblée législative du Nunavut est **James Arreak**. Il a été élu une première fois pour représenter la population de Clyde River et de Qikirtarjuaq à la deuxième législature de l'Assemblée législative du Nunavut, à l'issue de



Président George Hickes (centre) avec les délégués et les observateurs au colloque régional annuel de l'APC à Winnipeg



Président James Arreak

l'élection générale de 2004. En 2008, il a été réélu MAL pour Uqqummiut. Il a été membre du Comité permanent des infrastructures, de l'habitation et du développement économique et du Comité permanent *Ajauqtiit*. Il été vice-président de l'Assemblée législative au cours des deux dernières années.

Avant de se lancer en politique, M. Arreak a travaillé pour Nordair, la compagnie aérienne du Nord dans les années 1970. Il a également exploité sa propre entreprise de 1978 à 2004. Il a occupé des postes élus au sein du conseil du hameau de Clyde River, de l'Assemblée législative des T.N.-O., de la Clyde River Co-op et de l'Aarruya Development Council. Il est aussi l'un des présidents fondateurs de la Kakivak Association. Il a été maire de Clyde River de 1984 à 1986.

Réélection du président de la Chambre des communes

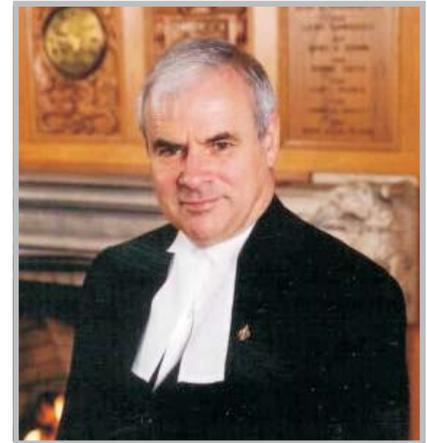
La Chambre des communes s'est réunie le 18 novembre 2008 pour élire

son président. Les candidats suivants avaient cinq minutes pour convaincre la Chambre de les élire : **Mauril Bélanger** (PLC), **Joe Comartin** (NPD), **Barry Devolin** (PCC), **Royal Galipeau** (PCC), **Peter Milliken** (PLC), **Andrew Scheer** (PCC), et **Merv Tweed** (PCC). L'élection a eu lieu sous la présidence du doyen de la Chambre, **Louis Plamondon** (BQ), élu pour la première fois en 1984.

Durant leur discours, tous les candidats ont dit souhaiter un plus grand respect du décorum durant la nouvelle législature qu'au cours de la 39^e. Après cinq tours de scrutin, d'une durée totale de presque six heures, M. Milliken a été déclaré vainqueur, défaisant MM. Scheer et Tweed au dernier tour.

Le président Milliken est devenu la première personne à être élu président quatre fois. Les seuls députés ayant été choisis trois fois pour occuper ce poste sont **Lucien Lamoureux** en 1966, 1968 et 1972 et **Rodolphe Lemieux** en 1922, 1925 et 1926. Au cours de son mandat, le président Milliken battra le record du président Lamoureux, à la fois pour le nombre d'années de service comme président et pour le nombre de jours dans cette fonction.

M. Milliken est né à Kingston, en Ontario, et a étudié aux universités Queen's, Oxford et Dalhousie. De 1973 jusqu'à son élection au Parlement en 1988, il a été partenaire au cabinet d'avocats Carty, Little et Bonham. Il a occupé plusieurs postes à la Chambre des communes, notamment celui de secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre, de vice-président des comités pléniers et de vice-président de la Chambre et président des comités pléniers.



Président Peter Milliken

Il a été élu président pour la première fois le 29 janvier 2001. À la suite des élections générales de 2004, il a été réélu président, puis reporté de nouveau dans ses fonctions en avril 2006, après les élections tenues en janvier de la même année. Il a toujours été candidat sous la bannière libérale, mais il a été élu président sous des gouvernements libéraux et conservateurs.

En acceptant ce poste, le nouveau président a pris note du désir de faire régner un plus grand décorum à la Chambre. Il a déclaré :

De temps en temps, chacun des partis a un point de vue différent sur certaines questions qui sont présentées au Président [*sic*]. Toutefois, même ainsi, nous avons l'occasion d'échanger et de travailler ensemble.

J'espère que nous pourrons faire cela dès demain, comme d'habitude, de façon à organiser les affaires de la Chambre, au moins du point de vue procédural — moi-même, les leaders des partis en Chambre et tous les autres députés, si nécessaire.